

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 5

Rubrik: Questionnez, on vous répondra

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUESTIONNEZ, ON VOUS RÉPONDRA...

ON N'ARRÊTE PAS LE PROGRÈS!

Un collègue défige son miel à l'aide de son four à micro-ondes!

Ph. L.

Pour répondre aux questions de « Questionnez, on vous répondra ». Voici mon opinion :

Sur la question du N° 3 : faut-il ou non resserrer ? Il y a évidemment deux réponses, oui et non, et des adeptes des deux. Qu'est-ce qui milite en faveur du oui :

1. Quand faut-il resserrer ?

Certains préconisent avant l'hivernage, d'autres au printemps. Si l'on veut resserrer, je suis pour resserrer avant la mise en hivernage, c'est-à-dire avant le nourrissage d'automne.

2. Pourquoi resserrer ?

a) Pour maintenir une chaleur plus grande du nid à couvain au démarrage de la ponte.

Cet argument ne me convainc guère ; il faudrait qu'on ait une fois une théorie d'un physicien des fluides pour nous expliquer la déperdition de chaleur, la chaleur spécifique, la condensation, l'isolation, etc. Faut-il avoir une double paroi ?

b) Pour éliminer les vieux cadres.

L'automne, on retire dans une Dadant 12 les trois cadres les plus anciens, et au printemps on remplace par trois cires gaufrées ; de cette façon, tous les quatre ans, on renouvelle complètement les bâtisses, ce qui est une excellente mesure d'hygiène. Il faut noter qu'une ruche qui n'occupe pas 8 à 9 cadres à l'automne est soit une non-valeur et il faut l'éliminer, soit un nucléi de l'année qui devrait, je pense, être resserré.

Pourquoi ne pas resserrer ? Uniquement pour avoir du travail en moins, mais il faut trouver le principe de changer le quart des cadres par année.

Quant à la question du N° 4 : Les reines carnioliennes jaunes sont-elles à éliminer ? Je m'avance ici en terrain mouvant et pavé de pièges, d'épines et de traquenards et pourrais susciter une polémique que je ne veux point.

Premièrement, on serait tenté de répondre qu'une carniolienne n'est pas jaune ou qu'une abeille jaune n'est pas une carniolienne, mais l'explication de la question nous éclaire sur ce point.

Deuxièmement, les éleveurs du groupe SKLENAR acceptent deux petits coins jaunes sur leurs souches.

Troisièmement, que veut-on faire avec ces reines-filles? Si l'on en veut pour la production uniquement, il n'y a pas lieu de les éliminer avant d'avoir constaté leur valeur. Elles ne sont pas systématiquement des non-valeurs parce qu'elles sont jaunes.

Si c'est pour la reproduction et que l'on veuille élever de la race pure, il faut les laisser de côté.

Quatrièmement, pourquoi sont-elles jaunes? Est-ce dû à la mère et en ce cas elle n'est pas de race pure, ou est-ce dû au père qui n'était pas de race pure, ou pure jaune (Italienne-Buckfast)?

Si c'est dû à la mère, il ne faut pas la prendre pour des élevages futurs, toujours si l'on veut élever pure Carnica. Si la descendance est excellente, il faudrait faire un test de pureté de race par un indice au Sital par exemple. Si cette reine mère est garantie pure (Carnica), il ne peut s'agir que du mâle qui a transmis ce caractère. Si elles ont été fécondées en station, cela prouverait que la station n'est pas sûre à 100 % ou que la souche paternelle n'est pas pure. Si elles ont été fécondées au rucher, il n'y a rien d'anormal.

Pourquoi est-on allergique au jaune en ce pays? On prétend qu'elles sont plus agressives que les autres. Certains croisements peuvent s'avérer agressifs, mais j'ai pu voir des abeilles jaunes très douces. Pourquoi veut-on à tout prix nous imposer Carnica? On aurait très bien pu élever des abeilles locales, ou la Caucasienne, qui est beaucoup moins essayeuse que Carnica, mais qui résiste moins aux maladies de couvain, je vous l'accorde. Les Suisses alémaniques ne sont pas branchés uniquement sur la Carnica mais élèvent les noires aussi. Je reconnais le travail fourni par les M. E. mais suis absolument opposé à la dictature et leur ferai remarquer que les importations ne sont pas interdites mais soumises à la loi sur les épizooties, ce qui est une excellente chose.

Il est préférable de contrôler les importations que d'interdire et de favoriser de cette façon les importations illicites et clandestines, qui sont en effet vecteurs de maladies.

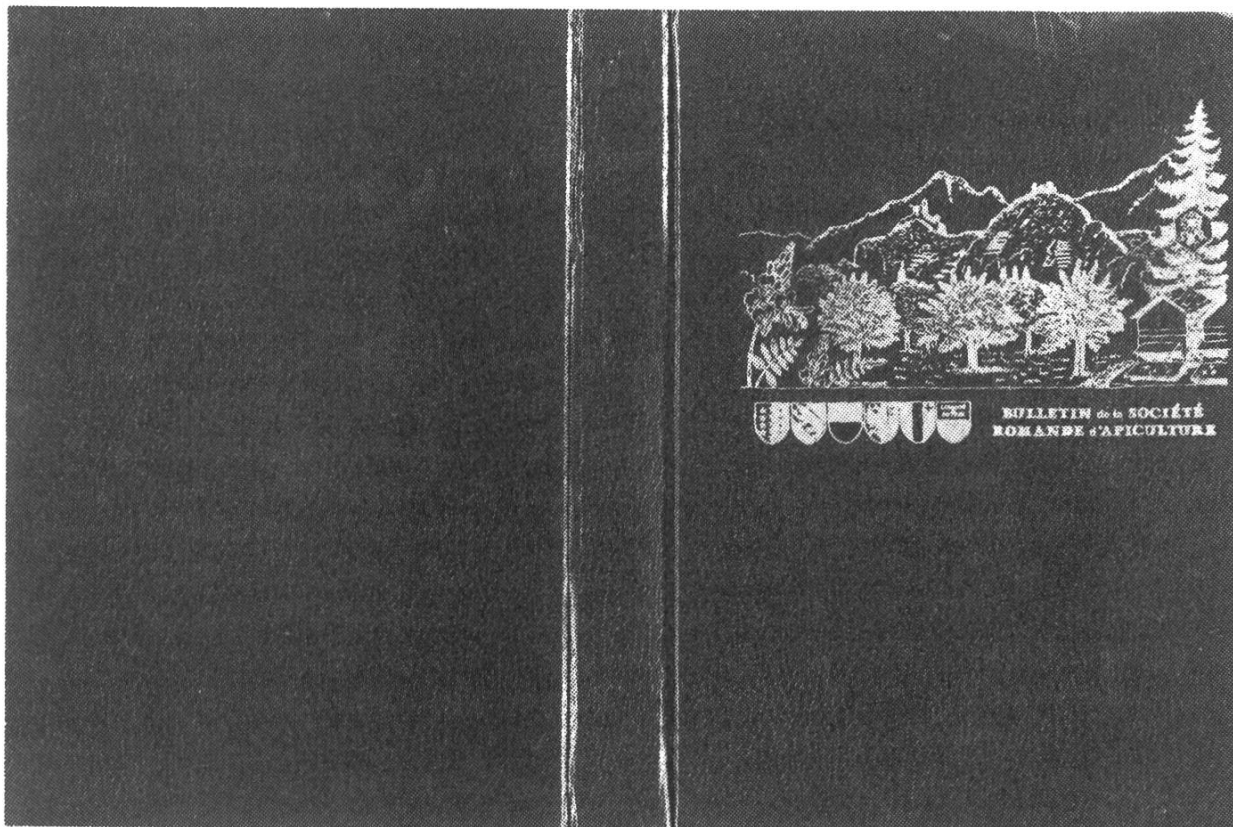
Encore une lacune qui serait à combler et serait du ressort des M. E. serait la mise sur pied d'un cours de génétique ouvert à tout un chacun et qui pourrait peut-être ainsi éclaircir pourquoi certaines reines achetées à la sauvette chez des éleveurs étrangers sont non seulement un risque de contagion, mais des non-valeurs sur le plan de l'élevage.

J'espère ne pas soulever trop d'indignation et que le rédacteur ne devra pas relire encore une fois le «Combat des chefs»!

**Eddie Mabillard, conseiller apicole,
1961 Grimsuat**

RELIURE DU JOURNAL SAR

Raphaël Jollien relie depuis des années le journal SAR. Il utilise la couverture reproduite ci-contre.



Tabac pour pipe et enfumoir

« Naturel extra », paiement par CCP, Fr. 6.—
le kg + port, envoi par 2 kg.

Tél. (037) 52 29 37, entre 12 h. et 12 h. 45 ou le soir.